

Interpellation :

Projets d'agglomération transport et urbanisation, bilan et perspectives opérationnels pour Prilly !

A la Municipalité  
De et à 1008 Prilly

Prilly, le 12.11.2018

Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

Notre ville tout comme les communes de la région du PALM Lausanne-Morges ont un intérêt commun à disposer de transports opérationnels au sein de l'agglomération.

Concernant le plan de 3<sup>ème</sup> génération, la Confédération a décidé de soumettre son soutien financier à la condition, notamment, de l'avancée des projets antérieurs.

Sachant que pour le SDOL, la mise en œuvre des mesures des générations précédentes, tant celles infrastructurelles que celles relatives à l'urbanisation, n'a pas avancé de façon suffisante selon le rapport d'examen de la Confédération du 14.09.2018, les questions suivantes sont posées à la Municipalité :

1. Quel est l'état de la mise en œuvre du projet d'agglomération de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> génération sur notre commune ?
2. Quels sont les retards éventuels pour Prilly, les raisons de ces retards ainsi que les conséquences sur le projet d'agglomération ?
3. Quelles sont les mesures urgentes à mettre en œuvre et quelles en sont les raisons ?
4. Quels sont les projets freinés en lien avec le programme d'économie de notre commune ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, mes salutations les meilleures.

Sylvie Krattinger Boudjelta

